



Conseil économique et social

Distr. limitée
9 juillet 2015
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2015

8-10 septembre 2015

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Turquie

Résumé

Le descriptif de programme de pays pour la Turquie est présenté au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif contient une proposition de budget indicatif global pour la période 2016-2020, soit un montant de 4 785 000 dollars à prélever sur le budget ordinaire, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 50 000 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement des contributions à des fins spéciales.

Conformément à la décision 2014/1 du Conseil d'administration, le présent document reflète les observations formulées par les membres du Conseil d'administration relativement au projet de descriptif de programme de pays qui a été présenté 12 semaines avant le début de la session annuelle de 2015.

* E/ICEF/2015/12.



Justification du programme

1. La Turquie, qui est sur le point de passer à la catégorie de pays à revenu élevé¹, a une population diversifiée estimée à 77,7 millions d'habitants². Les indicateurs de développement social continuent de s'améliorer. Par exemple, la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans a fortement diminué, passant de 24 pour 1 000 naissances vivantes en 2003-2008 à 15 en 2008-2013³. La Turquie joue un rôle de plus en plus important sur la scène internationale. Elle est membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20 et est candidate à l'adhésion à l'Union européenne. L'aide publique au développement a triplé en 2010-2013, atteignant 3,3 milliards de dollars en 2013⁴, et a continué d'augmenter en 2014, en partie à cause de l'afflux de Syriens.

2. Le dixième Plan national de développement vise à améliorer le bien-être de la population, élever le niveau de vie et créer un cadre de vie équitable, sûr et pacifique, en faisant progresser de façon durable les droits de l'homme et les libertés fondamentales⁵ et en augmentant le produit national brut par habitant de 11 183 dollars en 2013 à 16 000 dollars en 2018⁶.

3. En attendant, le niveau de vie moyen correspond à un peu plus de la moitié de la moyenne de l'Union européenne⁷. La pauvreté relative, basée sur le seuil fixé à 60 % du revenu médian équivalent des ménages, était de 22,3 % en 2013⁸, alors que la pauvreté relative chez les enfants était près du double de la moyenne de l'OCDE⁹, touchant près de 7,4 millions d'enfants (33,1 % de filles et 32 % de garçons)¹⁰. Le taux de chômage global et le taux de chômage chez les jeunes s'élevaient à 9,9 % et 17,9 % en 2014¹¹, respectivement, alors que le taux d'emploi informel était de 35 % (82,3 % dans le secteur agricole)¹².

4. Les inégalités persistent, notamment les disparités socioéconomiques entre les régions et entre les zones rurales et les zones urbaines en matière d'emplois décents, de revenu des ménages et d'infrastructures. Les enfants particulièrement défavorisés affligés de multiples privations sont ceux dont les parents sont peu scolarisés et touchent un faible revenu, qui viennent d'une famille nombreuse et vivent en zone rurale, ainsi que les enfants handicapés. Pour contrer l'exclusion et les risques élevés auxquels sont confrontés les enfants roms, le Ministère de la famille et des politiques sociales élabore actuellement une stratégie d'inclusion des Roms. Les inégalités entre les sexes persistent pour les femmes et les filles.

¹ Institut turc de statistique (www.turkstat.gov.tr)/système d'enregistrement des faits d'état civil fondés sur le lieu de résidence.

² Institut turc de statistique, statistiques du revenu national.

³ Hacettepe Institute of Population Studies, Enquête démographique et sanitaire, 2013.

⁴ Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA), Rapport de la Turquie sur l'aide au développement, 2013.

⁵ Dixième Plan national de développement, par. 8.

⁶ Dixième Plan national de développement, par. 120.

⁷ Eurostat, PIB par habitant, consommation par habitant et indices de niveau de prix, 2013.

⁸ Institut turc de statistique, Enquête sur le revenu et les conditions de vie.

⁹ Base de données de l'OCDE sur la famille (données de 2010).

¹⁰ Institut turc de statistique, Les enfants dans les statistiques, 2014.

¹¹ Institut turc de statistique, Enquête sur la population active des ménages.

¹² Institut turc de statistique, Enquête sur la population active.

5. Parmi les 26 sous-régions statistiques de niveau 2 de la nomenclature NUTS¹³, la valeur brute ajoutée par habitant en 2011 était de 13 865 dollars à Istanbul, mais de seulement 3 515 dollars à 5 901 dollars dans les sept sous-régions de l'est¹⁴. Toutefois, le processus de solution kurde, entamé après trois décennies de conflit, devrait dynamiser le développement économique et social de la province du sud-est du pays afin de faciliter les progrès vers un accès équitable des enfants à un avenir de qualité.

6. Depuis 2011, les Syriens fuyant la crise qui sévit dans leur pays sont de plus en plus nombreux à entrer en Turquie et les Iraquiens ont commencé à arriver en 2014. Depuis mars 2015, des 1,7 million de Syriens sous protection temporaire en Turquie, dont près de la moitié sont des enfants, 250 000 vivent dans des camps dans les provinces près de la frontière syrienne¹⁵, tandis que les autres vivent dans des communautés d'accueil, la plupart étant concentrées dans les mêmes régions, mais également à Istanbul et dans d'autres grandes villes. Malgré la réponse généreuse et vigoureuse de la Turquie face à la crise, notamment par la fourniture de services d'enregistrement et de santé, de nombreux Syriens sous protection temporaire vivent dans la pauvreté et travaillent de façon informelle. Cette situation a perturbé les communautés d'accueil, notamment les enfants, en exerçant une pression sur le marché du logement, les prix, les infrastructures et les services¹⁶.

7. Ces disparités socioéconomiques touchent les enfants de manière disproportionnée. En effet, malgré l'assurance médicale pour tous, les mécanismes existants de protection sociale et une amélioration constante de l'efficacité des soins de santé de base dans toutes les régions, les enfants défavorisés sont plus susceptibles de souffrir d'un retard de croissance, de ne pas être vaccinés et de vivre dans de mauvaises conditions de logement et d'hygiène¹⁷, ainsi que d'éprouver des difficultés dans l'accès à l'enseignement de qualité.

8. Les incapacités constituent une autre dimension des inégalités. Le soutien aux enfants handicapés a augmenté, mais certains goulets d'étranglement dans les services et les politiques, ainsi que des attitudes sociales négatives demeurent. Le Gouvernement a rendu obligatoire l'enseignement préscolaire pour les enfants handicapés. Toutefois, une analyse des déterminants réalisée selon la méthodologie du Système de suivi des résultats pour l'équité (MoRES) a révélé que l'absence de détection précoce et appropriée des incapacités empêche bon nombre d'enfants handicapés et d'enfants souffrant d'un retard de développement d'avoir accès à des services convenables dans les années cruciales de la petite enfance¹⁸. Certains enfants handicapés vivent en institution, dont 1 315 souffrant d'incapacités graves qui, en 2012, vivaient toujours dans des institutions qui n'étaient pas exclusivement réservées aux enfants¹⁹. Les enfants handicapés issus de groupes à faible revenu rencontrent de nombreux obstacles à l'inclusion sociale et à l'accès aux services.

¹³ Le sigle NUTS désigne la nomenclature commune des unités territoriales statistiques.

¹⁴ Institut turc de statistique, Comptes régionaux.

¹⁵ Chiffres de la Direction générale de la gestion des migrations, mars 2015.

¹⁶ Direction de la gestion des catastrophes et des urgences, Réfugiés syriens en Turquie, 2013/femmes syriennes en Turquie, 2014; Centre d'études stratégiques du Moyen-Orient (ORSAM) : étude sur les effets des réfugiés syriens en Turquie, 2015.

¹⁷ Enquête démographique et sanitaire, 2013.

¹⁸ Sabanci University, « Towards a Barrier-free Turkey: Where do we stand? », p. 192.

¹⁹ Informations obtenues auprès du Programme des services aux familles des militaires de la Direction générale des services aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

9. Le Gouvernement reconnaît de plus en plus que la présence d'un grand nombre de Syriens sous protection temporaire en Turquie constitue un obstacle au développement. Il a mis en place de nouveaux règlements donnant plus de responsabilités aux ministères d'exécution. Outre les conséquences des conflits régionaux, la Turquie est très vulnérable aux catastrophes naturelles, en particulier aux tremblements de terre, notamment dans les régions de Marmara et Van qui ont été gravement touchées en 1999 et 2011, respectivement.

10. Les enfants privés de soins parentaux ont bénéficié de la réforme de la protection de l'enfance, qui a débouché sur un recours accru au placement en familles d'accueil ou dans des centres de type familial. À la fin de 2014, 12 171 enfants étaient placés en institution, à l'exclusion des institutions pour personnes handicapées, et 4 008 enfants étaient confiés à des familles d'accueil²⁰. En outre, au cours de la décennie écoulée, 13 646 enfants ont été adoptés par le biais d'un système bien réglementé qui favorise l'adoption nationale, tout en permettant quelques adoptions internationales sous certaines conditions. Afin de renforcer le système de soins aux enfants et surmonter les derniers goulets d'étranglement, la priorité devrait être accordée à la spécialisation du personnel et à l'exploitation maximum des normes existantes. De plus, des services spéciaux devraient être adaptés à la situation particulière des enfants syriens sous protection temporaire qui sont privés de soins parentaux ou d'autres enfants non accompagnés, y compris des services offrant la possibilité de vivre dans un milieu familial attentif et protecteur.

11. Tous les enfants, y compris ceux venant de milieux défavorisés²¹, peuvent subir des traumatismes à la maison, à l'école et dans la communauté du fait de la négligence, la violence étant utilisée comme une forme de discipline, ou de sévices sexuels²². Les éléments d'un système coordonné de protection de l'enfance sont en place, y compris une stratégie nationale et des mécanismes provinciaux intersectoriels. Une stratégie nationale de prévention de la violence à l'égard des enfants a été élaborée. Toutefois, la prévention de la violence et les mesures tendant à l'éliminer, ainsi que la réadaptation des victimes, exigent un engagement social renforcé et plus soutenu, ce qui implique une participation accrue de la société civile. En outre, les enfants syriens sous protection temporaire ont cruellement besoin d'un environnement sûr et accueillant pour s'adonner aux loisirs et participer à la vie sociale. Dans de nombreux cas, ils ont besoin d'un soutien psychosocial pour surmonter des expériences traumatisantes et des difficultés persistantes²³. Certains adolescents des zones urbaines font face aux risques associés à la vie dans la rue, notamment la délinquance et, sujet de grande préoccupation, la toxicomanie.

12. Le recours au travail des enfants persiste. Il s'agit notamment d'enfants qui travaillent dans la rue et dans de petites entreprises industrielles et de services, ou qui effectuent un travail migratoire et saisonnier dans l'agriculture commerciale. En 2012, un total de 893 000 enfants (614 000 garçons, 279 000 filles) exerçaient une

²⁰ Programme des services aux familles des militaires de la Direction générale des services de la protection de l'enfance.

²¹ OMS, Enquête sur des expériences négatives vécues durant l'enfance chez les étudiants d'université, 2013 : 49,7 % des répondants ont indiqué avoir vécu au moins une expérience négative durant l'enfance, associée positivement à un comportement à risque.

²² Programme des services aux familles des militaires, recherche nationale sur la violence à l'égard des femmes en Turquie, 2009, OMS, 2014.

²³ Direction de la gestion des catastrophes et des urgences, réfugiés syriens en Turquie, 2013/femmes syriennes en Turquie, 2014.

activité économique. Ces chiffres représentent 5,9 % des enfants (15,6 % des enfants de 15 à 17 ans et 2,6 % des enfants de 6 à 14 ans) et n'ont guère changé depuis 2006²⁴. Il a été observé, au cours des dernières années, que les enfants syriens sous protection temporaire occupaient un emploi. La pauvreté est un facteur structurel déterminant de la main-d'œuvre enfantine, étant donné l'acceptation sociale généralisée de ce phénomène. Les mesures prises pour y faire face devraient donc mettre l'accent sur le renforcement de la coordination intersectorielle, de l'assistance financière et de la mobilisation sociale. La stratégie nationale de l'emploi adoptée en 2014²⁵ réaffirme l'engagement pris de mettre en œuvre le plan directeur et le programme-cadre évolutifs pour l'élimination des pires formes de travail des enfants.

13. Les progrès réalisés en faveur des droits de l'enfant dans le système de justice comprennent notamment la mise en place de procédures et de tribunaux spéciaux, ainsi que des périodes de détention plus courtes, bien que la mise en œuvre des politiques et la couverture géographique soient encore incomplètes. Le nombre de mineurs ayant été admis dans des unités de sécurité en tant qu'auteurs présumés d'infractions est passé de 68 344 en 2009 à 115 439 en 2013 et, en tant que victimes, de 61 645 à 121 717²⁶. On envisage également d'établir une unité spécialisée pour les enfants au sein du Ministère de la justice. D'autres mesures seront prises pour éliminer les goulets d'étranglement restants, notamment le renforcement de l'efficacité des mesures de substitution, à savoir des mesures communautaires de protection et de mise à l'épreuve, et un contrôle indépendant du système.

14. La Turquie a déployé des efforts considérables pour accroître l'accès à l'éducation préscolaire et en améliorer la qualité. Le taux net de scolarisation est de 32,7 % pour les enfants de 3 à 5 ans et de 53,8 % pour les enfants de 5 ans (à l'exclusion des enfants de 5 ans fréquentant l'école primaire)²⁷. Toutefois, ce sont les enfants les plus défavorisés et à risque d'exclusion qui bénéficient le moins des services préscolaires en raison des obstacles liés au manque d'accès à ces services et à leur qualité médiocre.

15. La scolarisation de la 1^{re} à la 8^e année est élevée chez les ressortissants turcs. Le taux net de scolarisation au secondaire (9^e à 12^e année) est de 79,5 % pour les garçons et de 79,26 % pour les filles²⁸, mais ce taux présente d'importantes variations géographiques. L'enseignement secondaire est obligatoire depuis 2012, mais pas toujours dans un cadre formel. Les enfants poursuivant des études secondaires sous la forme d'un enseignement à distance non formel risquent de ne pas profiter des nouvelles possibilités qu'offre une éducation formelle. L'absentéisme, le redoublement et l'interruption du parcours scolaire sont dus à plusieurs facteurs, en particulier le travail des enfants. Quelque 50 % des enfants se livrant à des activités économiques ne fréquentaient pas l'école en 2012²⁹.

16. La réussite scolaire, évaluée par des tests de l'étude internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) et du Programme international pour le suivi

²⁴ Institut turc de statistique, Enquête sur la main-d'œuvre enfantine.

²⁵ <http://www.uis.gov.tr/uis/EylemPlanlariEN>.

²⁶ Institut turc de statistique, Mineurs admis dans des unités de sécurité.

²⁷ Ministère de l'éducation nationale, Statistiques sur l'éducation formelle, 2014-2015.

²⁸ Ministère de l'éducation nationale, Statistiques sur l'éducation formelle, 2014-2015.

²⁹ Institut turc de statistique, Enquête sur la main-d'œuvre enfantine.

des acquis des élèves (PISA) s'est considérablement améliorée, mais le système d'éducation doit néanmoins être renforcé en termes de résultats globaux et de réduction des disparités³⁰. Les enfants ayant des besoins particuliers sont généralement intégrés dans des classes ordinaires, bien qu'il y ait encore plus de 32 000 enfants (12 %) dans des classes séparées et 23 000 (9 %) dans des écoles séparées³¹. La qualité inégale de l'enseignement et les insuffisances en milieu scolaire demeurent des goulets d'étranglement qui découragent la fréquentation et empêchent les étudiants défavorisés de tirer pleinement avantage de l'enseignement. L'accès des adolescents aux possibilités de participation à des activités sportives, récréatives et sociales en dehors de l'école est également entravé par des contraintes de disponibilité et de coût.

17. Les enfants syriens sous protection temporaire risquent de devenir une génération perdue. On estime qu'en date du mois de mars 2015, environ un tiers seulement des 595 000 enfants syriens d'âge scolaire sous protection temporaire en Turquie avait accès à des possibilités d'éducation. Alors que plus de 90 % des enfants d'âge scolaire dans les camps fréquentaient l'école, seulement 25 % des enfants en dehors des camps avaient accès à l'éducation³². Les directions provinciales de l'éducation apportent leur appui aux activités d'enseignement scolaire et non scolaire destinées aux enfants syriens sous protection temporaire, que ce soit dans des établissements publics ou des centres d'éducation temporaire supervisés dont le personnel est composé d'enseignants bénévoles syriens. Les principaux goulets d'étranglement sont le manque d'espace physique, d'infrastructures et d'enseignants, alors que les obstacles structurels sont la langue, les mariages d'enfants et le travail des enfants. L'acquisition de compétences pratiques (langues, formation professionnelle, apprentissage à distance) serait également appropriée pour les enfants plus âgés qui ont quitté l'école depuis longtemps.

18. Le taux d'inscription des filles à l'enseignement secondaire a augmenté rapidement, mais, dans certaines provinces, il demeure nettement plus faible que celui des garçons^{33, 34}. De plus, l'inscription ne se traduit pas nécessairement par l'acquisition de compétences, la participation sociale et l'autonomisation des jeunes femmes. En 2013, selon l'OCDE, 45 % des femmes âgées de 15 à 29 ans, comparativement à 18 % des hommes, étaient sans emploi, sans éducation et sans formation³⁵. Les filles effectuent davantage de tâches ménagères, s'occupent des plus jeunes enfants et sont limitées dans leurs activités, y compris l'utilisation

³⁰ Ces questions sont régulièrement analysées dans le cadre de l'initiative de réforme de l'éducation de Sabanci University. Voir également Banque mondiale « Promoting excellence in Turkey's schools, 2013 ». Le dixième Plan national de développement identifie également certains aspects qualitatifs dans l'éducation (par. 141). Toutefois, les modifications apportées récemment au système d'éducation n'ont pas été directement liées au Plan ou enchâssées dans des consultations plus larges. Voir également l'évaluation multinationale de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants sur l'enseignement de qualité pour tous.

³¹ Ministère de l'éducation nationale, Statistiques sur l'éducation formelle, 2014-2015, tous les niveaux.

³² Sur la base des chiffres de la Direction générale de la gestion des migrations et du Ministère de l'éducation nationale.

³³ Ministère de l'éducation nationale, Statistiques sur l'éducation formelle, 2014-2015.

³⁴ Un projet IAP-I sur la promotion de l'égalité des sexes dans l'éducation est coordonné par la Direction générale de l'enseignement secondaire du Ministère de l'éducation nationale.

³⁵ <http://stats.oecd.org>.

d'Internet³⁶. Par ailleurs, les filles courent des risques graves de violence et d'exploitation sexuelles³⁷. Les jeunes syriennes sous protection temporaire en Turquie sont confrontées à des problèmes et des risques similaires³⁸.

19. Malgré la hausse de la moyenne d'âge du mariage, les mariages d'enfants et les mariages forcés continuent d'exister, surtout chez les filles, parfois à un âge très précoce. Une enquête a révélé que, parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans, 14,7 % avaient été mariées pour la première fois avant l'âge de 18 ans et 1,1 % avant l'âge de 15 ans³⁹. Cela reflète les déterminants structurels liés aux normes sociales traditionnelles, y compris l'acceptabilité des mariages religieux non enregistrés, ainsi que la pauvreté, l'ignorance des conséquences des mariages d'enfants et, parfois, la polygamie. Les filles syriennes sous protection temporaire risquent également d'être mariées en jeune âge⁴⁰.

20. En Turquie, en date du mois de janvier 2015, les femmes occupaient 14,4 % des sièges parlementaires⁴¹, alors que la participation des femmes au marché du travail était de 30,3 % en 2014 contre 71,3 % pour les hommes⁴². Les femmes constituent 72 % des travailleurs familiaux non rémunérés⁴³, mais seulement 9,3 % des cadres supérieurs⁴⁴. Les inégalités entre les sexes demeurent flagrantes, en partie pour des raisons sociales, du fait des rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes. Le dixième Plan national de développement⁴⁵ et la stratégie nationale de l'emploi⁴⁶ visent à accroître l'emploi des femmes, notamment en améliorant la prestation de services de garderie, et à prévenir la violence généralisée à l'égard des femmes. Le Plan⁴⁷ reconnaît également la nécessité de préserver les améliorations en matière de santé et d'éducation des femmes et d'accroître leur participation active à la prise de décisions. Un nouveau plan d'action national pour l'égalité des sexes est en cours de rédaction.

21. On dispose habituellement d'une profusion de données économiques et sociales en Turquie. Le Gouvernement et les institutions non gouvernementales mènent fréquemment des études et des enquêtes. Afin de mesurer les progrès réalisés dans le domaine des droits de l'enfant dans l'optique de l'équité⁴⁸, des informations supplémentaires plus fréquentes, comparables et ventilées par sexe, lieu géographique et groupe défavorisé devraient être générées, notamment en faisant un usage judicieux des bases de données et des enquêtes existantes.

³⁶ Institut turc de statistique, Les jeunes dans les statistiques, 2013.

³⁷ Programme des services aux familles des militaires, Recherche nationale sur la violence à l'égard des femmes en Turquie, 2009 et 2014.

³⁸ Institut turc de statistique, Enquête sur la main-d'œuvre enfantine, 2012.

³⁹ Enquête démographique et sanitaire, 2013.

⁴⁰ Direction de la gestion des catastrophes et des urgences : « Syrian Women in Turkey, 2014 », p. 27.

⁴¹ Site Web du Parlement : www.tbmm.gov.tr.

⁴² Institut turc de statistique, Enquête sur la population active des ménages.

⁴³ Institut turc de statistique, Enquête sur la population active des ménages.

⁴⁴ Institut turc de statistique, Les femmes dans les statistiques, 2013 (bulletin d'information, 5 mars 2014).

⁴⁵ En particulier le huitième programme prioritaire de transformation.

⁴⁶ <http://www.uis.gov.tr/uis/EylemPlanlariEN>.

⁴⁷ Par. 247.

⁴⁸ Rapport de l'examen à mi-parcours du programme de pays mené par la Turquie et l'UNICEF, p. 13.

22. La Turquie s'appuie sur une longue tradition pour s'acquitter de ses responsabilités étatiques par le biais de vastes réseaux de services publics. Sa longue coopération avec l'UNICEF s'est concentrée sur la fourniture d'un appui technique pour améliorer les services et les systèmes nationaux du secteur public comme moteur du changement et promouvoir les droits de l'enfant dans l'optique de l'équité. Selon l'examen à mi-parcours du programme de coopération mené par l'UNICEF et la Turquie pour la période 2011-2015, les résultats de ce programme ont été obtenus notamment parce que les institutions publiques ont mis en place une vaste gamme de politiques, de modèles de services novateurs pour les enfants, de programmes, de normes et de systèmes de suivi, accompagnés de capacités accrues pour la mise en œuvre de ces innovations. Ces résultats ont été rendus possibles par un investissement relativement important dans la modélisation et le pilotage. Dans le même temps, on préconise de plus en plus le dialogue politique concerté, fondé sur des faits concrets, les activités de communication visant à modifier les comportements et les attitudes, la coopération en matière de courtage entre les secteurs et les parties prenantes et les partenariats avec la société civile et d'autres acteurs clefs. S'agissant du dialogue concerté sur les mesures à prendre, l'UNICEF a démontré son utilité en matière de coordination et de mobilisation du Gouvernement, du Parlement, de la société civile et du grand public autour des principales questions relatives aux droits de l'enfant.

23. L'examen à mi-parcours a également conclu que le renforcement des capacités donnait de bons résultats lorsque les innovations étaient explicitement liées aux systèmes gouvernementaux et accompagnées d'un ferme attachement à l'intégration et à la transposition à une plus grande échelle. Toutefois, étant donné l'absence de données ventilées, la transformation sociale rapide et les modifications apportées au système, notamment la réforme de l'éducation de 2012, il a été très difficile d'en mesurer l'impact sur les enfants les plus défavorisés. De plus, étant donné que les capacités de la Turquie s'étendent à la fourniture de services, les goulets d'étranglement persistants sont souvent liés à des facteurs structurels tels que la gouvernance, les normes sociales et le besoin de perfectionnement professionnel^{49, 50}.

24. Le grand afflux de Syriens a engendré de nouveaux défis pour la réalisation des droits de l'enfant. La crise prolongée a exigé un changement de programme dans l'assistance aux Syriens sous protection temporaire pour répondre, dans une bien plus large mesure, aux besoins des communautés d'accueil, tout en continuant d'apporter un soutien dans les camps, ainsi qu'une approche englobant à la fois des interventions humanitaires et de développement.

25. L'UNICEF a contribué aux efforts des ministères d'exécution et des responsables des secours d'urgence visant à fournir des services et à renforcer la

⁴⁹ Y compris des questions de coordination, de suivi, de données, d'allocation de ressources, de sensibilisation et de participation de l'enfant. Voir Observations finales du Comité des droits de l'enfant, 2012, par. 12 à 21, 24 et 25, 34 et 35.

⁵⁰ Le projet d'évaluation multinationale de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants sur la réforme du système de protection de l'enfance met en lumière les effets du pilotage et de la modélisation lorsqu'ils sont durables, et exige un effort plus soutenu sur la prévention, l'intégration intersectorielle, les enfants handicapés et défavorisés et la création de conditions propices. L'évaluation multinationale de l'enseignement de qualité pour tous relève que l'UNICEF passe déjà du stade des projets et des produits à celui d'une approche du système axée sur les modifications à apporter au système pour de meilleurs résultats et une plus grande durabilité.

capacité de résistance des systèmes, des collectivités et des personnes, notamment par le biais de cadres normatifs améliorés. Comme l'a confirmé l'évaluation de 2015 de la contribution de l'UNICEF lors des séismes de Van en 2011, il est essentiel de soutenir les familles et d'assurer un engagement à long terme au-delà de la période de crise initiale.

Priorités du programme et partenariats

26. Le partenariat national entre l'UNICEF et la Turquie pour la période 2016-2020 fera fond sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques pour élargir les domaines d'engagement existants dans le renforcement du système national, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la protection de l'enfance et de l'action humanitaire. Le partenariat se concentrera particulièrement sur les enfants et les adolescents les plus défavorisés dans un esprit d'équité, se penchera sur un plus petit nombre de problèmes pour accroître l'impact, dans le but d'accélérer la visibilité des résultats dans certains domaines intersectoriels stratégiques relatifs aux droits de l'enfant. Les efforts visant à soutenir les enfants syriens et irakiens et leur famille, ainsi que les enfants vulnérables des communautés d'accueil, seront optimisés et davantage intégrés dans le partenariat national, au sein duquel la résilience sera un élément déterminant.

27. Les résultats seront atteints en soutenant la capacité nationale, en mettant à disposition les meilleures connaissances techniques, en favorisant la coopération intersectorielle et en encourageant le partenariat avec un plus large éventail de parties prenantes. Simultanément, le partenariat permettra d'améliorer l'utilisation des compétences de l'UNICEF en matière de coordination et de mobilisation pour tirer parti des capacités existantes en Turquie, y compris dans la société civile⁵¹, autour d'un programme d'action plus large en faveur des droits de l'enfant. Ce programme se traduira par une plus grande connaissance et un meilleur dialogue national sur les droits de l'enfant, ainsi que par un plus grand engagement en faveur de ces droits.

28. Le partenariat national mettra également l'accent sur l'intégration et les liens intersectoriels et créera des créneaux pour la collecte des données, le dialogue politique et le plaidoyer. Les partenariats existants, y compris avec la société civile, seront élargis. Au niveau provincial, un engagement plus dynamique sera nécessaire pour les interventions humanitaires et d'autres questions géographiquement concentrées.

29. La communication appuiera les objectifs du programme grâce aux activités de plaidoyer et à l'engagement public et la promotion d'un changement dans les valeurs sociales et les attitudes, tout en favorisant une sensibilisation accrue aux droits de l'enfant et une place de choix pour les droits de l'enfant dans le programme national. Les communautés intéressées seront invitées à en accroître la portée et la durabilité. Les enfants, les adolescents et les jeunes joueront un rôle efficace en se penchant sur les problèmes qui les touchent ou touchent leurs pairs et participeront aux discussions et aux processus de prise de décisions ayant trait à ces problèmes.

⁵¹ Le rôle de la société civile est également souligné dans le dixième Plan d'action national (voir par. 132, 234 à 239, 1080).

30. Reflétant à la fois la stratégie de coopération de développement des Nations Unies et le plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017, le partenariat national adoptera une approche fondée sur les droits de l'homme et intégrera non seulement une perspective sexospécifique, mais également une composante spécifique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des filles.

31. Le partenariat entre la Turquie et l'UNICEF progressera de manière à inclure des dimensions nationales, régionales et mondiales, et l'accent sera mis dans un premier temps sur l'action humanitaire, l'enseignement de qualité pour tous et la protection de l'enfance, soutenant ainsi fortement la dimension internationale du partenariat national.

Équité, inclusion sociale et développement de la capacité de résistance

32. Cette composante touchera la vie de plusieurs millions d'enfants dans toutes les régions de la Turquie, notamment les enfants des groupes les plus défavorisés au plan socioéconomique, y compris les enfants handicapés, ainsi que les enfants vivant dans les régions et les provinces les plus touchées par l'afflux de Syriens, le travail des enfants et la faible scolarisation.

33. La composante cherchera à accroître la qualité de l'enseignement et l'apprentissage précoce, ainsi qu'une plus grande inclusion sociale. En améliorant l'accès à des possibilités d'apprentissage et à des services de protection de l'enfance de qualité et adaptés aux enfants, le partenariat renforcera la capacité de résistance des systèmes nationaux, des communautés, des familles, des professionnels et des enfants.

34. Cette composante générera également davantage de possibilités d'intégration pour les adolescents qui sont, ou risquent fort de le devenir, des enfants aux prises avec la loi, des enfants travailleurs, des enfants placés sous la protection de l'État et des enfants non scolarisés. Elle permettra également d'améliorer les interventions humanitaires en faveur des enfants et leur capacité de résistance pendant et après une situation d'urgence, y compris les enfants syriens sous protection temporaire.

35. Pour atteindre ces résultats, il faut éliminer les obstacles liés à la portée limitée des systèmes publics, améliorer le caractère accueillant pour les enfants et renforcer les capacités nationales. Pour y parvenir, il importe de mettre en place de meilleures politiques et normes, des pratiques novatrices et inclusives, une meilleure gestion des cas, des systèmes de données administratives ventilées plus détaillés dans des domaines prioritaires tels que la probation, l'apprentissage précoce et l'éducation inclusive de qualité. L'UNICEF recourra à la mobilisation sociale et à la communication pour le changement social pour promouvoir l'adoption de normes sociales amies des enfants, notamment les bonnes pratiques parentales, et faire progresser les attitudes sociales à l'égard du travail des enfants et l'inclusion des enfants handicapés dans la société.

36. La composante apportera également un soutien pendant et après les situations d'urgence en mettant à disposition des experts techniques et en fournissant certains services essentiels, conformément aux principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants dans l'action humanitaire, les engagements du Gouvernement turc et les plans de secours régionaux de l'ONU.

37. L'UNICEF travaillera en coordination avec les autorités chargées des situations d'urgence et les ministères d'exécution compétents. Cela donnera lieu à

un système d'éducation plus solide disposant de capacités accrues pour répondre aux situations d'urgence, à un accès accru à des services de qualité en matière de protection de l'enfance et à une meilleure prévention des séparations familiales inutiles, avec un accent tout particulier sur les besoins des communautés d'accueil.

Données, connaissances et activités de plaidoyer de qualité en faveur des droits de l'enfant

38. Cette composante contribuera à combler les lacunes dans les données, à générer des connaissances pertinentes sur les questions relatives aux droits de l'enfant, à encourager un débat public bien informé et l'élaboration de politiques fondées sur des faits, ainsi qu'à engager l'État et la société dans le suivi des droits de l'enfant et à soutenir des mécanismes efficaces de recours pour réparation. Cela contribuera à améliorer l'efficacité de la gouvernance, permettant ainsi à la Turquie d'accélérer la réalisation progressive de tous les droits en faveur de tous les enfants, en particulier les plus défavorisés.

39. La collecte de données factuelles et la concertation sur l'action à mener seront au cœur des stratégies. L'UNICEF engagera les ministères d'exécution, le Ministère du développement, l'Institut turc de statistique, les établissements universitaires nationaux et internationaux et des équipes de réflexion dans la production et la diffusion de données de qualité et de connaissances améliorées sur les droits de l'enfant. Ces stratégies comprendront des études d'impact des réformes du secteur public et des modèles novateurs dans les systèmes d'éducation, de protection de l'enfance et de justice.

40. De plus, la composante entreprendra une analyse orientée vers l'action pour surmonter les défis anciens et nouveaux, notamment la violence à l'égard des enfants, la pauvreté touchant les enfants, les enfants handicapés et la situation des enfants roms. La présentation de rapports et d'analyses périodiques des informations disponibles par le Gouvernement et la société civile sera encouragée pour élargir la marge nécessaire au dialogue fondé sur des données probantes entre un large éventail d'acteurs politiques et sociaux, selon les meilleures pratiques et normes internationales.

41. Le dialogue et la collaboration se poursuivront avec les membres du Parlement, l'institution du Médiateur, les organes judiciaires et d'autres partenaires gouvernementaux, des associations professionnelles et la société civile, dans le but d'accroître la sensibilisation du public aux droits de l'enfant, d'améliorer l'accès à la justice et d'habiliter les enfants, les familles et les communautés à signaler les insuffisances ou les violations en matière de droits de l'enfant et à demander réparation.

Égalité des sexes chez les enfants et les adolescents

42. Cette composante s'attaquera aux obstacles qui causent l'exclusion de nombreuses filles, notamment, mais non exclusivement parmi les communautés les plus défavorisées, y compris les filles syriennes sous protection temporaire, de la vie publique et des possibilités professionnelles. Un soutien sera fourni au Ministère de l'éducation nationale pour assurer le suivi de l'inscription, de la fréquentation, des résultats scolaires et de l'achèvement des études des filles et des garçons, en particulier au secondaire, y compris des filles et des garçons syriens sous protection temporaire. On examinera les obstacles à leur pleine participation afin de les

éliminer et de mettre au point des initiatives leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences voulues pour devenir des membres actifs de la société sur un pied d'égalité. Un soutien sera également apporté à d'autres ministères et institutions publiques pertinents pour qu'ils veillent à ce que les filles acquièrent des compétences pratiques et bénéficient sur un pied d'égalité des possibilités de participation à la vie sociale. En outre, le cadre propice à la participation des filles sera amélioré en influençant de façon positive les attentes de la société au sujet de leurs rôles au moyen d'activités de sensibilisation du public et de la communication, y compris une coopération avec la société civile. L'autonomisation des filles sera encouragée et les enfants et les jeunes seront appelés à revendiquer l'égalité des sexes.

43. Cette composante s'attaquera également aux facteurs qui sous-tendent les dizaines de milliers de mariages d'enfants chaque année. Les mariages d'enfants iront en diminuant grâce à l'implication de la communauté et aux efforts de prévention déployés auprès des garçons et des filles, ainsi que par un dialogue sur le renforcement de l'efficacité des cadres normatifs nationaux et un appui aux victimes.

Partenariat élargi en faveur des enfants

44. Cette composante contribuera à renforcer le partenariat existant entre la Turquie et l'UNICEF en faveur des enfants pour inclure des dimensions régionales, nationales et mondiales, l'accent étant mis dans un premier temps sur l'action humanitaire, l'éducation inclusive de qualité⁵² et la protection de l'enfance. Des activités de plaidoyer et d'appui seront menées afin de renforcer les priorités et les principes relatifs aux droits de l'enfant dans les politiques et programmes humanitaires et de développement de la Turquie.

45. L'expérience, les compétences et les ressources du pays en faveur des enfants vivant en Turquie et à l'extérieur du pays seront cartographiées, documentées et optimisées grâce à la coopération horizontale et triangulaire et des initiatives multinationales. L'échange de connaissances et de pratiques exemplaires pour les enfants à l'extérieur des frontières, en particulier dans les domaines prioritaires susmentionnés, sera encouragé. Des alliances novatrices en faveur des droits de l'enfant seront forgées avec la société civile, les universités et d'autres acteurs.

Stratégies intersectorielles

46. La communication externe et la communication pour le changement social seront des stratégies importantes. Les partenariats et la collaboration avec le Parlement, les ministères d'exécution, les administrations locales et les autorités chargées des situations d'urgence, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, le secteur privé, les associations professionnelles, les universitaires et les médias seront essentiels. Le renforcement des capacités sera facilité pour les acteurs locaux. L'UNICEF mobilisera son approche respectueuse des sensibilités culturelles et fondée sur les droits et son expérience internationale et jouera un rôle de convocation parmi les partenaires et les secteurs de la société.

⁵² Conformément à l'appel à l'action lancé par les ministres régionaux de l'éducation à Istanbul (2013).

Tableau budgétaire récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante du programme</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources*</i>	Total
Équité, inclusion sociale et développement de la capacité de résistance	1 050	25 000	26 050
Données, connaissances et activités de plaidoyer de qualité en faveur des droits de l'enfant	2 085	12 500	14 585
Égalité des sexes chez les enfants et les adolescents	250	10 000	10 250
Partenariat élargi en faveur des enfants	350	1 000	1 350
Composante intersectorielle	1 050	1 500	2 550
Total	4 785	50 000	54 785

* Outre les montants indiqués, on prévoit lever des montants importants d'autres ressources affectées aux opérations d'urgence (à hauteur de 120 millions de dollars) au cours de la période 2015-2016 dans le cadre des plans régionaux syriens pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne.

Gestion de programme

47. Le descriptif de programme de pays récapitule les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux concernant les enfants et constitue le premier niveau de compte rendu au Conseil d'administration pour harmoniser les résultats et les ressources allouées au programme à l'échelle nationale. Les responsabilités des dirigeants aux niveaux national, régional et du siège en ce qui concerne les programmes de pays sont énoncées dans le programme de l'organisation et ses politiques et procédures opérationnelles.

48. Le partenariat du pays contribue directement aux quatre piliers de la Stratégie de coopération des Nations Unies pour le développement, à savoir croissance et développement inclusifs durables, démocratie et droits de l'homme, égalité des sexes et autonomisation des femmes, migration et protection internationale, et sera mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie.

49. Le Conseil intersectoriel chargé de l'enfance, présidé par le Ministère du développement, en assurera la coordination. La priorité sera donnée à la transparence, la visibilité et la participation, y compris la participation des enfants. L'UNICEF explorera plus avant et diversifiera les sources de financement, y compris la mobilisation de ressources nationales.

50. Toutes les composantes recevront un soutien financier harmonisé avec le plan régional syrien pour les réfugiés et la résilience par les canaux d'intervention d'urgence et un financement à partir de ressources ordinaires et d'autres ressources. La composante intersectorielle contribuera au soutien général apporté aux quatre autres résultats, y compris la communication.

51. Les risques externes pesant sur l'exécution du programme et l'atteinte des résultats découlant de tensions internationales, de difficultés économiques, de nouvelles situations d'urgence, de catastrophes ou de questions de gouvernance

seront atténués grâce à un dialogue étroit et régulier entre les partenaires, des partenariats renforcés en matière de partage des connaissances et un engagement auprès de tous les secteurs de la société. La mise en œuvre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera minutieusement mise en œuvre, de pair avec la planification tenant compte des risques et les systèmes d'alerte avancée, et le renforcement de la préparation aux situations d'urgence et des capacités d'intervention.

Suivi et évaluation

52. Le partenariat national fera l'objet d'examens thématiques annuels impliquant les partenaires du programme et le Conseil intersectoriel chargé de l'enfance. Les évaluations prévues et d'autres évaluations seront convenues entre les partenaires et inscrites dans le système de planification de la recherche, de suivi et d'évaluation de l'impact de l'UNICEF.

53. Lorsque les données disponibles sont insuffisantes, des études ou enquêtes de base seront entreprises de concert avec les principaux partenaires, y compris les établissements universitaires, afin de mesurer les progrès accomplis dans l'obtention des résultats. Tout le processus de suivi des progrès accomplis vers la réalisation des droits de l'enfant mettra l'accent sur la mesure de la réduction des goulets d'étranglement et des obstacles que rencontrent la plupart des familles et des enfants défavorisés. La contribution de l'UNICEF aux résultats de la Stratégie de coopération pour le développement des Nations Unies fera l'objet d'un suivi et sera évaluée dans le cadre des mécanismes établis par le Gouvernement turc et l'équipe de pays des Nations Unies.

54. Les pratiques exemplaires et les enseignements tirés de l'expérience seront utilisés aux fins de la réalisation des droits de l'enfant en Turquie et dans d'autres pays. Une assistance technique sera fournie, le cas échéant, pour renforcer les systèmes nationaux de suivi et d'établissement de rapport, y compris des données en temps réel, et leur utilisation.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de pays pour la coopération entre la Turquie et l'UNICEF, 2016-2020

Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2, 4, 9, 13, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 28, 29, 30, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 42

Priorités nationales :

Dixième Plan national de développement, pilier 2 (personnes qualifiées, société forte), en particulier 2.1.1 - Éducation, 2.1.7 - La famille et les femmes, 2.1.8 - Les enfants et les jeunes, 2.1.3 - Justice; pilier 4 (coopération internationale pour le développement)

Stratégie nationale sur les droits de l'enfant, en particulier les objectifs 2 - Participation, 4 - Éducation, 6 - Services de protection, 7 - Justice pour mineurs, 9 - Supervision, suivi et évaluation

Objectifs de développement durable¹ :

Élimination de la pauvreté

Santé et bien-être à tous âges

Enseignement inclusif et équitable de qualité et éducation permanente

Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles

Réduction des inégalités au sein des pays et entre eux

Sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice et institutions efficaces, responsables et inclusives

Partenariat mondial pour un développement durable

Résultats de la stratégie de coopération pour le développement des Nations Unies impliquant l'UNICEF :

Pilier 1 : Croissance et développement durables profitant à tous

1.1 Croissance et développement durables, équitables et créateurs d'emplois

1.2 Accès équitable des populations mal desservies à des services de qualité

Pilier 2 : Démocratie et droits de l'homme

2.1 Protection et promotion des droits de l'homme et gouvernance participative

Pilier 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

3.1 Participation sociale, économique et politique des femmes et des filles

3.2 Promotion de l'égalité des sexes et réduction de la violence sexuelle et sexiste

Pilier 4 : Migration et migration internationale

4.1 Services durables aux populations sous protection internationale

Indicateurs de résultats de la stratégie de coopération pour le développement des Nations Unies permettant de mesurer les changements auxquels a contribué l'UNICEF :

- Pourcentage des enfants de 5 ans inscrits à des programmes d'apprentissage précoce
 - Écarts dans les résultats aux épreuves du PISA entre les élèves les plus performants et les moins performants
 - Taux de main-d'œuvre infantile
 - Adoption d'une stratégie globale de réforme de la justice répondant aux besoins des femmes, des enfants et des jeunes
 - Nombre de victimes de crimes recensées par les institutions de sécurité
 - Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans
 - Pourcentage d'enfants réfugiés bénéficiant d'une éducation
-

¹ Objectifs les plus pertinents, <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>.

Résultats et priorités du plan stratégique de l'UNICEF :

- Résultat et priorité 5 : Amélioration des acquis scolaires et éducation équitable et inclusive
- Résultat et priorité 6 : Accès amélioré et équitable aux moyens de prévention et d'action face à la violence, à la maltraitance, à l'exploitation et à la négligence à l'égard des enfants
- Résultat et priorité 7 : Amélioration des politiques et des systèmes liés à l'environnement pour les enfants défavorisés et exclus grâce à de meilleures connaissances et données
- Action humanitaire
- Égalité des sexes

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		
					Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
1. Équité accrue grâce à l'inclusion sociale et le développement de la capacité de résistance	<p>Indicateur 1.1 : Taux net d'inscription dans les programmes d'apprentissage précoce (5 ans)</p> <p>Données de référence : 53,78 % à l'échelle nationale; écart entre les sexes - 3,06 points de pourcentage, écart provincial³ - 48,25 points de pourcentage (année scolaire 2014/2015)</p> <p>Cible : 70 % à l'échelle nationale; écart entre les sexes - 1, écart provincial - 30 points de pourcentage</p>	1.1 Statistiques de l'éducation nationale, Ministère de l'éducation nationale	<p>Les politiques et les pratiques sont renforcées pour assurer un accès équitable à un apprentissage précoce de qualité.</p> <p>Les politiques et les pratiques sont renforcées pour assurer un enseignement secondaire inclusif de qualité.</p> <p>Les politiques et les pratiques sont renforcées pour améliorer encore davantage les mesures de protection de l'enfance et les harmoniser avec les normes internationales.</p> <p>Les politiques et les pratiques sont renforcées pour réduire le travail des enfants pour harmoniser encore davantage la justice pour les enfants avec les normes internationales.</p>	Ministère du développement; Ministère de l'éducation nationale; Ministère de la famille et des politiques sociales; Ministère de la justice; Ministère du travail et de la sécurité sociale; Ministère de la jeunesse et des sports; Ministère de l'intérieur; Direction de la gestion des catastrophes et des urgences; Direction générale de la gestion des migrations; municipalités; Académie de justice; Haut Conseil judiciaire et procureurs; Union turque des associations du Barreau;	1 050	25 000	26 050

² Toutes les cibles doivent être atteintes d'ici à 2020.

³ Différence entre les provinces qui s'en sortent le mieux et celles qui s'en sortent le moins bien.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		
					Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
	<p>Indicateur 1.2 : Pourcentage d'enfants inscrits dans les classes de 9^e à 12^e année du secondaire absents pendant plus de 10 jours au cours du premier semestre de l'année scolaire</p> <p>Données de référence : 32,70 % (année scolaire 2012/2013)</p> <p>Cible : 20 %</p> <p>Indicateur 1.3 : Les résultats aux épreuves du PISA en mathématiques et en résolution de problèmes : part d'élèves ayant de bons résultats et d'élèves ayant de mauvais résultats; différence entre les sexes dans les résultats (garçons-filles)</p> <p>Données de référence :</p> <p>a) résolution de problèmes (2012) : mauvais résultats - 35,8 %; bons résultats - 2,2 %; différence entre les sexes - 15</p> <p>b) Mathématiques (2012) : mauvais résultats - 42 %; bons résultats - 5,9 %; différence entre les sexes - 8</p> <p>Cible :</p> <p>a) résolution de problèmes : mauvais résultats - 30 %; bons résultats - 7 %; différence entre les sexes - 10</p> <p>b) Mathématiques : mauvais résultats - 37 %; bons résultats - 11 %; différence entre les sexes - 3</p> <p>Indicateur 1.4 : Pourcentage d'enfants exerçant une activité économique</p>	<p>1.2 Rapport de suivi et d'évaluation de l'enseignement secondaire, Ministère de l'éducation nationale</p> <p>1.3 Résultats du PISA, OCDE</p> <p>1.4 Enquête de 2012 sur la main-d'œuvre enfantine, Institut turc de statistique</p>	<p>Le système d'éducation a renforcé les capacités de résistance pour faire face aux conséquences de la crise syrienne et d'autres situations d'urgence*</p>	<p>Société turque du Croissant-Rouge; organisations et réseaux nationaux et internationaux de la société civile; universités et instituts de recherche;</p> <p>Médias; autres parties prenantes; les jeunes et les enfants; secteur privé;</p> <p>Équipe de pays des Nations Unies; organismes des Nations Unies en Turquie; bureaux régionaux de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants et pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</p>			

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		
					Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
	<p>Données de référence : 5,9 % (6-17 ans); 2,6 % (6-14 ans); 15,6 % (15-17 ans)</p> <p>Cible : 4 % (6-17 ans); 1,5 % (6-14 ans); 10 % (15-17 ans)</p> <p>Indicateur 1.5 : Pourcentage d'enfants délinquants condamné à une peine avec sursis (y compris des mesures de probation) comme solution de rechange à l'incarcération</p> <p>Données de référence : 22 % (40 000/180 000)</p> <p>Cible : 50 %</p> <p>Indicateur 1.6 : Pourcentage d'enfants bénéficiant d'une aide de l'État et vivant en milieu familial (y compris un soutien socioéconomique comme mesure visant à prévenir la séparation familiale)</p> <p>Données de référence : (déc. 2014) : 83 % (65 094/78 665)</p> <p>Cible : 90 %</p> <p>Indicateur 1.7* : Pourcentage d'enfants syriens en Turquie ayant accès à des services d'éducation approuvés et contrôlés</p>	<p>1.5 Ministère de la justice</p> <p>1.6 Rapports du Ministère de la famille et des politiques sociales</p> <p>1.7 Rapports du système de gestion de l'information (YOBIS), du Ministère de l'éducation nationale et de la Direction de la gestion des catastrophes et des urgences</p>					

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		Total	
					Ressources ordinaires	Autres ressources		
2. Renforcement de la qualité des données, des connaissances et activités de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant	Données de référence : 35 % global, 25 % dans les communautés d'accueil, 92 % dans les camps, x % filles, x % garçons (à déterminer à partir du nouveau système de gestion de l'information (YOBIS) du Ministère de l'éducation nationale d'ici la fin de 2015)							
	Cible : À déterminer d'ici à décembre 2015							
	Indicateur 1.8 : Nombre d'enfants syriens (et adolescents) en Turquie ayant accès à des services de soutien psychosocial	1.8 Rapports du Ministère de la famille et des politiques sociales et de la Direction de la gestion des catastrophes et des urgences						
	Données de référence : 103 500 (janv. 2015)							
	Cible : 150 000							
	Indicateur 2.1 : Nombre de documents directifs consacrés spécialement aux droits de l'enfant étayés par des données factuelles et produits conformément aux normes internationales	2.1, 2.3 Suivi réalisé conjointement par le Ministère du développement et l'UNICEF	La disponibilité et l'utilisation des connaissances sont accrues pour défendre les droits de l'enfant.	Ministère du développement; ministères d'exécution; Institut turc de statistique	2 085	12 500	14 585	
	Données de référence : Non applicable		Divers partenariats sont renforcés pour accroître la surveillance et améliorer l'information sur les droits de l'enfant.	Organisations et réseaux nationaux de la société civile et organisations professionnelles de défense des droits; Comité national de l'UNICEF; universités et instituts de recherche; médias; autres parties prenantes; les jeunes et les enfants; secteur privé				
	Cible : Au moins deux par année			Parlement; institution du Médiateur; partis politiques;				
	Indicateur 2.2 : Pourcentage de plaintes touchant les droits de l'enfant déposées auprès de l'institution du Médiateur et suivies d'effets (annuellement)	2.2 Rapports de l'institution du Médiateur		Équipe de pays des				
	Données de référence : À déterminer d'ici à décembre 2015							
	Cible : À déterminer d'ici à décembre 2015							

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		
					Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
3. Égalité des sexes renforcée chez les enfants et maintenue à l'adolescence	Indicateur 2.3 : Nombre d'organisations nationales de la société civile qui publient annuellement des rapports consacrés spécialement aux droits de l'enfant			Nations Unies; bureau régional			
	Données de référence : À déterminer d'ici à décembre 2015						
	Cible : À déterminer d'ici à décembre 2015						
	Indicateur 3.1 : Pourcentage de femmes âgées de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans qui sont sans emploi, sans éducation et sans formation	3.1 Base de données OCDE	Les politiques et les pratiques sont renforcées pour accroître l'autonomisation des filles grâce à l'enseignement secondaire, la participation sociale et l'acquisition de compétences pratiques.	Ministère du développement; Ministère de l'éducation nationale; autres ministères d'exécution; Ministère de l'intérieur; Département des affaires religieuses; municipalités;	250	10 000	10 250
	Données de référence : 28 % (15-19 ans), 49 % (20-24 ans) (2013)						
	Cible : 24 % (15-19 ans), 45 % (20-24 ans)						
Indicateur 3.2 : Nombre de provinces dont le taux net de scolarisation de la 9 ^e à la 12 ^e année est au moins de 3 points de pourcentage plus faible pour les filles que pour les garçons	3.2 Statistiques de l'éducation nationale, Ministère de l'éducation nationale	Les filles et les garçons et d'autres parties prenantes participent aux efforts visant à réduire les mariages d'enfants.	Organisations et réseaux nationaux de la société civile et organisations professionnelles de défense des droits; universités et instituts de recherche; médias; autres parties prenantes; les jeunes et les enfants; secteur privé;				
Données de référence : 15 (année scolaire 2014/2015)							
Cible : 12							
Indicateur 3.3 : Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans indiquant avoir été mariées ou en union avant l'âge de 18 ans	3.3 Enquête démographique et sanitaire		Parlement; partis politiques; Équipe de pays des Nations Unies				
Données de référence : 14,7 % (2013)							
Cible : 10 %							

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence et cibles ²	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives (milliers de dollars É.-U.)		
					Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
4. Partenariat élargi entre la Turquie et l'UNICEF en faveur des enfants	<p>Indicateur 4.1 : Nombre d'initiatives internationales de coopération tirant parti des connaissances générées en Turquie et validées sur la base des normes internationales</p> <p>Données de référence : Non applicable</p> <p>Cible : Au moins deux par année</p> <p>Indicateur 4.2 : Proportion du total de l'APD bilatérale sectorielle de la Turquie allouée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)</p> <p>Données de référence : À déterminer sur la base du prochain rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>Cible : À déterminer</p>	4.1, 4.2 Suivi réalisé conjointement par le Ministère du développement et l'UNICEF	<p>Plus de connaissances sont générées et diffusées au-delà des frontières afin de promouvoir une éducation inclusive de qualité, la protection de l'enfance et une action humanitaire axée sur l'enfant.</p> <p>La Turquie contribue au renforcement de la coopération triangulaire et des initiatives thématiques axées sur une éducation de qualité pour tous, la protection de l'enfance et l'action humanitaire en faveur des enfants à travers les frontières.</p>	Ministère du développement; Ministère des affaires étrangères; Ministère de l'éducation nationale; Ministère de la famille et des politiques sociales; autres ministères d'exécution; Direction de la gestion des catastrophes et des urgences; Direction générale de la gestion des migrations; Société turque du Croissant-Rouge; organisations et réseaux nationaux et internationaux de la société civile; universités et instituts de recherche; secteur privé; Équipe de pays des Nations Unies; siège de l'UNICEF; bureau régional	350	1 000	1 350
5. Composante intersectorielle	Développement, planification, coordination, prestation et suivi efficaces des résultats des programmes de pays	Examens et évaluations périodiques des composantes du programme	<p>Orientations, outils et ressources permettant de concevoir et de gérer efficacement les programmes mis à la disposition de l'UNICEF et d'autres partenaires</p> <p>Des stratégies consacrées à l'examen des questions intersectorielles relatives aux droits de l'enfant sont mises en œuvre.</p>		1 050	1 000	2 550
Ressources totales					4 785	50 000	54 785

* À financer à même les fonds alloués aux autres ressources affectées aux opérations d'urgence.